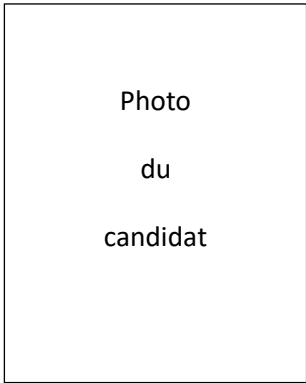


Dossier de candidature Stage d'hiver 2018-2019 Année de 1^{ère}



NOM : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Nationalité :

Langue vivante choisie pour le(s) concours :

Option Sciences-Po Paris* : Maths SES Lettres

Examens présentés** : IEP Province Sciences-Po Paris

* Une seule case à cocher ** Une ou deux cases à cocher

Scolarité durant les trois dernières années :

Années	Classes	Nom des établissements fréquentés	Diplômes étrangers
2017-18			
2016-17			
2015-16			

Parents ou tuteurs

M. ou M^{me}

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel1 : Tel2 :

e-mail (parents) :

e-mail (stagiaire) :

un caractère par case

Date :

Signature :

Documents à fournir avec le dossier de candidature complété :

- Trois bulletins scolaires de la classe de Seconde
- Un chèque de 40 euros à l'ordre de PREPA-CCC (frais de dossiers) non remboursables
- Deux enveloppes timbrées aux nom et adresse du candidat (50 g format A4)
- Règlement intérieur signé

Dossier à envoyer à :

**Prépa-CCC
71 rue de la Tombe-Issoire
75014 PARIS**



REGLEMENT INTERIEUR – STAGES D'ÉTÉ OU D'HIVER

71 rue de la tombe-Issaire
75014 PARIS
07 71 20 60 51
prepacc.contact@gmail.com

Assiduité, ponctualité

Les stagiaires devront faire justifier leurs éventuelles absences ou retards par leurs parents ou responsables légaux aussi tôt que possible.

Pause méridienne

Sur le temps du déjeuner, les stagiaires se restaurent librement.. PREPA-CCC décline toute responsabilité concernant la nature et la qualité de leur alimentation.

Les stagiaires peuvent s'installer dans le hall du Lycée Jean Zay – tout autre endroit est interdit d'accès sur ce créneau - pendant la pause méridienne, *sous réserve d'autorisation du gardien*. Ils sont priés de ramasser les reliefs de leur repas.

Pendant les cours

Les stagiaires sont dans la salle de classe correspondant au cours qu'ils doivent suivre (indiquée sur leur emploi du temps).

Au lycée Jean Zay en dehors des heures de cours :

Les stagiaires ont exclusivement accès :

- au grand hall,
- à la cafétéria,
- aux sanitaires désignés.

Les stagiaires ne sont EN AUCUN CAS autorisés à se rendre dans les étages du lycée Jean Zay, ni dans les autres locaux du lycée.

Comportement

Les stagiaires sont là pour travailler et sont priés d'adopter une attitude civile et respectueuse vis-à-vis des autres stagiaires, professeurs et personnels du lycée Jean Zay, ainsi que des lieux mis à leur disposition.

Tout manquement aux règles ou tout comportement jugé par notre équipe incompatible avec le bon déroulement du stage, pourra entraîner l'exclusion définitive du stagiaire sans remboursement des sommes versées.

La PREPA-CCC compte donc sur la vigilance des stagiaires et de leur famille quant à ces aspects essentiels au bon déroulement des stages.

Signatures :

Représentants légaux

Stagiaire

Président de PREPA-CCC